

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Déplacement d'une ligne de tri de refus de broyage et réaménagement d'une partie du site en vue d'une augmentation du volume d'activité de tri.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AFM RECYCLAGE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Yves PIOT - Directeur QSE

RCS / SIRET

3 8 3 4 8 2 6 3 5 0 0 2 3 2

Forme juridique

SA à conseil administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|--|--|
| Catégorie n°1 : Installations classées pour la protection de l'environnement | Projet soumis à enregistrement : Rubrique 2714 |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société AFM RECYCLAGE a pour projet industriel de déplacer la ligne de tri de résidus de broyage existante sur le site de COULOMBIERS (86). Pour cela, un bâtiment sera construit pour couvrir une partie du procédé de tri. La partie Sud du site sera réaménagée pour accueillir la ligne et l'augmentation du volume d'activité associée. Le surface d'emprise de projet sera entièrement imperméabilisée et des casiers de stockage des résidus de broyages et des produits sortants seront créés.

Un bassin de rétention des eaux sera créé et une nouvelle station de traitement des eaux sera mise en place à l'occasion des travaux engendrés afin d'améliorer les modalités de gestion des eaux du site.

4.2 Objectifs du projet

Le besoin de valoriser la fraction métallique des résidus de broyage est identifié au niveau international et c'est dans ce contexte que la société AFM RECYCLAGE souhaite développer l'activité de tri des refus de broyage sur le site de COULOMBIERS.

Les résidus de broyage sont constitués de plastiques, mousses, caoutchoucs, bois, fines et d'une fraction valorisable d'éléments métalliques. Le caractère hétérogène de ce déchet nécessite la mise en place d'un procédé de tri supplémentaire pour valoriser de façon optimale chaque qualité le composant.

Le réaménagement de la partie Sud du site permettra l'augmentation de la capacité de tri des résidus de broyage et par conséquent l'augmentation du taux de valorisation matière de ce déchet.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet d'aménagement du site consistera à :

- Terrasser l'aire d'implantation du bâtiment industriel et des aires de circulation ;
- Implanter les réseaux enterrés, notamment le réseau séparatif de récupération des eaux pluviales de ruissellement et de toitures ;
- Créer un ouvrage de gestion des eaux pluviales avec le volume adapté au projet ;
- Implanter le local incendie et un nouveau réseau de RIA ;
- Implanter les équipements nécessaires à l'exploitation (dont la ligne de tri) ;

Ces travaux engendreront de façon provisoire :

- Des nuisances sonores et des émissions de poussières ;
- La production de déchets de chantier.

Les impacts en phase travaux seront temporaires. Les déchets feront l'objet d'un tri (sur ou après chantier) de façon à faciliter leur recyclage ou leur valorisation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, le projet présentera les caractéristiques suivantes :

- Un bâtiment industriel de 900 m² regroupant une partie de la ligne de tri de résidus de broyage ;
- Une zone de stockage des résidus de broyage de 5 casiers faisant 1400 m² environ ;
- Une zone de stockage des produits à valoriser issus du tri de 4 casier faisant 1000 m² environ ;
- Un bassin de rétention des eaux supplémentaires aux deux existant faisant 1 875 m³ ;
- Une nouvelle station de traitement des eaux.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site AFM RECYCLAGE dispose de la rubrique 2714 visée par le projet au régime de déclaration qui passera au régime d'enregistrement. Le site AFM RECYCLAGE est déjà soumis au régime d'enregistrement au titre des rubriques 2711 et 2713. L'arrêté du 06/06/2018 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations soumises à enregistrement des rubriques 2711, 2713, 2714 et 2716 sont connues et déjà appliquées sur le site de AFM COULOMBIERS

De plus, le site est IED et est déjà soumis à autorisation, le régime le plus haut, pour les rubriques 2718, 2790, 2791 et 3532.

Les changements apportés par le projet sont non substantiels. Le projet fera l'objet d'un Porter à Connaissance.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--|----------------------|
| Superficie de l'opération : | 2,7 ha |
| Volume de stockage de matières impliqués : | 4 230 m ³ |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Pazioterie
86600 COULOMBIERS

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 2 9' 4 8 " 4 Lat. 0 ° 1 2' 2 0 " 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Plateforme de recyclage de VHU et de déchets métalliques par broyage autorisée initialement par arrêté préfectoral en 1975.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le territoire est couvert par un arrêté de prévention du bruit dans l'environnement de la Vienne (PPBE) du 19 mars 2019. Celui-ci est valable de 2018 à 2023. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone NATURA 2000 la plus proche se situe à 22 km au Sud-Ouest du site (zone "Les chaumes d'Avon") |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les terres excavées pour le terrassement de la zone du projet seront évacuées dans les filières adaptées. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone NATURA 2000 la plus proche se situe à 22 km au Sud-Ouest du site (zone "Les chaumes d'Avon") |

| | | | | |
|------------------|--|---|---|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Une partie du site de COULOMBIERS est à proximité d'un axe routier concerné par le transport de matières dangereuses (TMD). Le projet quant à lui n'est pas proximité de D611 (+ de 500 mètres) |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'activité projetée impliquera un trafic de 5 PL / jour. L'impact est faible au regard de la zone d'implantation du site (zone isolée, trafic important sur la D611, habitations éloignées ...) |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Néanmoins, le projet étant le déplacement de la ligne de tri déjà existante, il n'apportera pas de sources de bruit supplémentaire à part l'augmentation du trafic de PL. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Les eaux pluviales de ruissellement seront collectées et traitées par une station de traitement des eaux puis rejetées dans le réseau commun de fossé.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le tri des résidus de broyage produira différent flux (stériles et métaux - déchets non dangereux) qui seront valorisées dans les filières adaptées par la suite.</p> |

| | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

L'activité de tri des résidus de broyage était déjà réalisée sur site. Le déplacement et le réaménagement de la ligne a pour but uniquement d'augmenter la capacité de tri des résidus de broyage. L'incidence globale du site AFM RECYCLAGE à COULOMBIERS restera identique à l'état initial.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Impact sur l'eau et les sols : les sols concernés par l'emprise du projet seront imperméabilisés pour éviter l'infiltration de pollution. Les eaux pluviales de ruissellement des voiries et des stockages extérieurs seront acheminées vers un bassin de tamponnement puis une station de traitement des eaux afin d'être traitées et rejetées à débit limité dans le réseau de fossé commun. Les eaux pluviales de toiture seront collectées séparément des eaux de ruissellement et rejetées par le même point de rejet. Une autosurveillance des rejets est déjà réalisée pour vérifier l'absence d'impact dans le milieu.

cf. Porter à Connaissance - Chapitre Notice sur les impacts

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que le projet peut-être dispensé d'une évaluation environnementale considérant :

- La nature de l'activité n'est pas changée par rapport à l'activité initiale du site ;
- La rubrique impactée 2714 n'est pas concernée par le régime d'autorisation et IED ;
- Un environnement peu sensible ;
- Des rejets maîtrisés : traitement, contrôle.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à VILLENAVE-D'ORNON

le, 30.08.2019

Signature





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

19

Extensio
n

Nom de la voie

chemin de Guiteronde

Prairies de Courréjean

Code postal

3 3 8 8 2

Localité

VILLENAVE D'ORNON

Pays

FRANCE

Tél

Fax

Courriel

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

PIOT

Prénom

Yves

Qualité

Directeur QSE

Tél

611643880

Fax

Courriel

yves.piot@derichebourg.com

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

